

VEILLE SECTORIELLE

Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°02 – février 2026

Sommaire

L'info/ le chiffre à retenir

Transition Écologique & Énergétique

1. Faibles stocks de gaz en Allemagne dans un contexte d'incertitude géopolitique
2. Le Bundestag vote la loi d'accélération pour l'hydrogène
3. Marchés carbone : clarification du chancelier et débat sur les ajustements
4. Allemagne-Inde : intensification du partenariat climatique à New Delhi
5. BMW : projet de « paquet réseau » en cours d'élaboration
6. BMW : projet d'amendement à la loi pour les énergies renouvelables (EEG)

7. Négociations en cours sur le programme climat 2030

8. Le gouvernement fédéral adopte un projet de loi renforçant la prévention et le recyclage des emballages

9. La coalition annonce la réforme de la « loi chauffage »

Transports

1. Première rencontre des ministres des transports en format Weimar

2. DB Cargo prévoit de réduire près de la moitié de ses postes en Allemagne

Entreprises & International

1. A l'occasion de la Conférence de sécurité de Munich, le chancelier Merz annonce un renforcement du contrôle des dépenses militaires

2. Amélioration du climat des affaires en février malgré un contexte d'incertitudes géopolitiques
3. L'Allemagne et le Canada renforcent leur partenariat dans l'industrie automobile
4. Un soutien sectoriel prudent à la préférence européenne
5. Déplacement du Chancelier F. Merz en Chine
6. Réactions allemandes à la décision de la Cour suprême des Etats-Unis sur les droits de douane additionnels et à l'annonce de D. Trump de les augmenter à 15%
7. Déplacement du Chancelier Friedrich Merz aux Etats-Unis
8. L'Allemagne gagne en attractivité pour les études

cliniques menées par l'industrie

9. La pénurie de main d'œuvre en Allemagne recule en janvier

Numérique & Innovation

1. Renforcement de la coopération germano-indienne sur l'IA lors du Sommet de New Delhi
2. La CDU en faveur d'une interdiction des réseaux sociaux pour les jeunes
3. Inauguration du « Industrial AI Cloud » de Deutsche Telekom à Munich
4. Actualisation de la stratégie nationale de santé numérique

_Toc223621016

L'info/ le chiffre à retenir

251 Mds

C'est le volume total du commerce bilatéral de marchandises entre l'Allemagne et la Chine en 2025, refaisant de la Chine le premier partenaire commercial de l'Allemagne, place qu'elle avait laissée aux Etats-Unis depuis 2023 (240 Mds€ d'échanges en 2025).

Transition Ecologique & Energétique

1. Faibles stocks de gaz en Allemagne dans un contexte d'incertitude géopolitique

Alors que les États-Unis et Israël ont lancé une opération militaire en Iran le 28 février dernier, et que le détroit d'Ormuz est actuellement bloqué, les débats autour du remplissage des stocks de gaz, actuellement de 21%, s'intensifient en Allemagne. Si en 2025 la majorité du gaz naturel utilisé en Allemagne provenait de Norvège (44%), des Pays-Bas (24%), de Belgique (21%) et qu'environ 96 % du GNL importé provenait des États-Unis, 17 % du GNL arrivant en Belgique par bateau est issu du Qatar. Si la situation de guerre et de blocage du détroit devait se poursuivre, des difficultés pourraient survenir pour le remplissage des stocks de gaz pour l'hiver prochain qui a normalement lieu au cours du printemps et de l'été, avec une situation potentielle de concurrence accrue entre l'Europe et l'Asie pour les livraisons de GNL. Le gouvernement fédéral a annoncé la mise en

place d'une cellule de crise afin notamment de suivre les conséquences de cette situation sur les prix de l'énergie (Source : [Auswärtiges Amt](#))

2. Le Bundestag vote la loi d'accélération pour l'hydrogène

Le 26 février, le Bundestag a adopté la loi d'accélération pour l'hydrogène (*Wasserstoffbeschleunigungsgesetz*). La loi vise à accélérer le déploiement de l'hydrogène en Allemagne et notamment à permettre d'accélérer les procédures de planification et d'autorisation, à raccourcir les délais administratifs et les procédures judiciaires. La loi couvre l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur de l'hydrogène (production, importation et stockage). Elle prévoit ainsi de classer les projets d'infrastructures liés à l'hydrogène comme « d'intérêt public majeur ». La nouveauté est que les installations de production d'hydrogène (« bleu ») utilisant des installations de captage du dioxyde de carbone obtiennent ce statut (Source : [Bundestag](#)).

3. Marchés carbone : clarification du chancelier et débat sur les ajustements

Les déclarations du chancelier Friedrich Merz (CDU) au sommet industriel d'Anvers du 11 février 2026, évoquant une possible « révision » voire un « report » du système européen d'échange de quotas d'émission (ETS1), ont ouvert un débat en Allemagne. Le porte-parole du gouvernement puis le ministère fédéral de l'Environnement ont rapidement clarifié la portée des propos du chancelier, précisant qu'il s'agissait d'un soutien à des ajustements de l'ETS dans le cadre de la révision envisagée par la Commission européenne et attendue

pour l'été 2026, et non d'une suspension du système, ce que le chancelier a lui-même confirmé dès le lendemain. Le ministre fédéral de l'Environnement Carsten Schneider (SPD) soutient cette approche et se dit ouvert à une prolongation des quotas gratuits au-delà de 2039 ainsi qu'à une adaptation des valeurs de référence. Lors du Conseil Compétitivité du 26 février, la ministre fédérale de l'Économie, Katherina Reiche (CDU), a appelé à utiliser la révision d'ETS1 pour rendre le système « durablement soutenable » pour l'industrie européenne. Les principales fédérations industrielles, et notamment celle de la chimie, plaident pour un assouplissement plus ou moins conséquent de l'ETS1, notamment via la prolongation des quotas gratuits et une articulation renforcée avec le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. En revanche, certaines entreprises ayant investi dans des technologies bas carbone (comme les cimentiers Heidelberg Materials ou Cemex) redoutent qu'un affaiblissement du système n'érode la rentabilité anticipée de leurs projets.

4. Allemagne-Inde : intensification du partenariat climatique à New Delhi

Le secrétaire d'État à l'Environnement et au Climat Jochen Flasbarth s'est rendu au « *World Sustainable Development Summit 2026* » à New Delhi le 25 février et a mené des entretiens avec des organisations et hauts représentants des ministères indiens. Les discussions ont porté sur la préparation du Forum environnemental germano-indien prévu en mai, l'état de la coopération bilatérale en matière d'environnement et de climat ainsi que sur la coordination dans les négociations multilaté-

rales à l'approche du Petersberg Climate Dialogue à Berlin (21-22 avril). Dans le prolongement du déplacement du chancelier Friedrich Merz et du sommet UE-Inde de janvier 2026, J. Flasbarth souhaite approfondir le dialogue sur la décarbonation et le système d'échange de quotas d'émission. « *L'Inde est une voix forte du Sud global et un partenaire important pour l'Allemagne* », a déclaré Flasbarth, soulignant la volonté « *de faire avancer ensemble la protection du climat et de la biodiversité au-delà des tensions géopolitiques* ». Dans le cadre du partenariat interministériel pour le développement vert et durable (Green and Sustainable Development Partnership) qui existe depuis 2022, le ministère fédéral de l'Environnement et de la Protection du Climat (BMUKN) mène dix projets communs dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la décarbonation de l'industrie et la protection des forêts et de la biodiversité. (Source : [BMUKN](#))

5. BMW : projet de « paquet réseau » en cours d'élaboration

Début février, « un paquet réseau », projet de loi interne issu du ministère de l'Économie et de l'Énergie (BMW) a fuité dans la presse. Le projet prévoit une règle de réserve de « redispatch » afin de stabiliser le réseau. Selon cette règle, les gestionnaires de réseau pourraient à l'avenir désigner les zones dans lesquelles la capacité du réseau serait limitée, soit les zones où plus de 3 % de l'électricité a été écrêtée (réduction volontaire ou technique de la puissance électrique) l'année précédente. Dans ces zones, le raccordement sera prioritairement accordé aux installations qui renoncent jusqu'à dix ans aux indemnités prévues en cas d'écrêtement. Ce projet a suscité de vives réactions au

sein des acteurs de la branche des énergies renouvelables, arguant que, si elles sont mises en œuvre, ces nouvelles règles entraveraient fortement le développement des énergies renouvelables. Une analyse du cabinet d'avocats Raue évalue que cette réglementation pourrait être contraire au droit européen. Le paquet réseau devrait être examiné par l'ensemble du gouvernement fédéral d'ici fin mars (Sources : [Raue](#) ; [Table Media](#)).

6. BMW : projet d'amendement à la loi pour les énergies renouvelables (EEG)

Un projet de réforme de la loi allemande sur les énergies renouvelables (EEG) émanant du Ministère de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) et divulgué dans la presse fin février, prévoit une réduction marquée du soutien au photovoltaïque privé. Selon ce document interne, les nouvelles installations photovoltaïques privées d'une capacité allant jusqu'à 25 kW ne bénéficieraient plus de tarif de rachat. Le texte prévoit également un élargissement de la vente directe et une promotion du couplage des installations photovoltaïques avec des batteries. Si l'objectif fixé dans la loi d'atteindre 80 % d'énergies renouvelables dans la consommation brute d'électricité à horizon 2030 est maintenu, le projet a déjà suscité de vives critiques au sein du SPD, partenaire de coalition, et des acteurs de la filière. L'objectif du BMW est de présenter la nouvelle loi EEG au gouvernement d'ici fin mars 2026. Pour rappel, la loi EEG actuellement en vigueur voit son autorisation en matière d'aides d'État arriver à échéance fin 2026.

7. Négociations en cours sur le programme climat 2030

Selon le projet ayant récemment fuité du Programme climat 2030, le ministère fédéral de l'Environnement et du Climat (BMUKN) estime que les secteurs du bâtiment, des transports et de l'agriculture dépasseraient en 2030 les plafonds fixés par la loi climat d'environ 225 MtCO₂e. Les mesures envisagées ne réduiraient cet écart que d'environ 45 MtCO₂e, soit un déficit résiduel proche de 180 MtCO₂e en première approche. Le ministère, dirigé par Carsten Schneider (SPD), rappelle que l'objectif légal de - 65 % d'ici 2030 « reste valable » et souligne que les négociations interministérielles se poursuivent. À ce stade, le projet apparaît comme un document intermédiaire : l'évaluation précise de l'effet des mesures fait défaut et plusieurs paramètres structurants demeurent incertains (niveau du prix du CO₂ à partir de 2027, articulation avec l'ETS 2, révision des normes automobiles). Dans le bâtiment, un bonus de revenu pour la rénovation énergétique grâce à une subvention fédérale pour les bâtiments efficients (BEG) serait introduit à partir de 2027. Dans les transports, la prime à l'achat et au leasing (à partir de 3 000 € pour un véhicule électrique et 1 500 € pour un hybride rechargeable) ne concernerait que les véhicules neufs, avec un impact limité sur les ménages modestes. (Source : [Tagesspiegel Background](#))

8. Le gouvernement fédéral adopte un projet de loi renforçant la prévention et le recyclage des emballages

Le 11 février 2026, le gouvernement fédéral a adopté le projet de loi visant à mettre en œuvre la nouvelle réglementation européenne sur les emballages, sur proposition du ministère fédéral de

l'Environnement et de la Protection du Climat (BMUKN). Ce texte remplacera la loi actuelle afin d'assurer l'application du règlement européen à compter d'août 2026. Le projet introduit une obligation d'agrément pour tous les producteurs mettant des emballages sur le marché ainsi que pour les organismes chargés de la responsabilité élargie des producteurs (REP), auprès de l'Autorité centrale du registre des emballages. Il prévoit également le financement de mesures de prévention des déchets, notamment en faveur du réemploi et de la recharge. Enfin, les objectifs de recyclage seront relevés à partir de 2028, en particulier pour les plastiques, l'aluminium et les métaux ferreux, afin de réduire la part des déchets orientés vers l'incinération.

(Source : BMUKN)

9. La coalition annonce la réforme de la « loi chauffage »

La coalition CDU/CSU-SPD s'est mise d'accord le 24 février 2026 sur les points clés d'une « loi sur la modernisation des bâtiments » qui doit réformer la très contestée « loi chauffage » mise en place par la coalition précédente. Les ministères concernés (économie et logement) doivent élaborer un projet de loi « d'ici Pâques » pour une entrée en vigueur de la loi potentiellement à l'été. Les principaux changements visent à permettre de continuer à installer des systèmes de chauffage au fioul et au gaz dans les bâtiments résidentiels et donc à supprimer l'obligation pour les nouveaux chauffages d'être alimentés à 65 % par des énergies renouvelables qui figure dans la loi actuelle. En contrepartie, une part croissante de carburants neutres en CO2 devra être introduite dans ces chauffages avec un premier quota de 10 % pour 2029, puis une augmentation par palier en trois

fois d'ici 2040. L'industrie du chauffage et les fédérations des secteurs pétrolier et gazier saluent un texte qui vient mettre fin à des mois d'incertitude tandis que les associations de locataires et de protection de l'environnement et les partis d'opposition critiquent au contraire vivement les grandes lignes de la réforme.

Transports

1. Première rencontre des ministres des transports en format Weimar

Les ministres des Transports du Triangle de Weimar – Pologne, France et Allemagne – se sont réunis pour la première fois en format Weimar à Varsovie le 17 février. Lors d'un premier échange sur l'importance d'un système de transport résilient, les ministres ont souligné la nécessité d'une politique européenne des transports forte et coordonnée et ont convenu de prioriser le développement de liaisons de transport civiles et militaires à double usage. Dans cette perspective, ils ont rappelé le besoin d'un financement fiable des infrastructures au niveau de l'UE. Le second échange a porté sur la compétitivité du secteur européen des transports. L'accent a été mis en particulier sur le développement du transport ferroviaire, y compris la perspective d'un réseau ferroviaire à grande vitesse qui pourrait relier Varsovie à Berlin et Paris. Enfin, les ministres ont signé une [déclaration commune](#) sur la poursuite de la coopération dans le domaine des transports entre les trois pays qui « possèdent les réseaux ferroviaires les plus longs » en Europe selon les mots du ministre français Philippe Tabarot.

2. DB Cargo prévoit de réduire près de la moitié de ses postes en Allemagne

Bernhard Osburg, arrivé en novembre dernier à la tête de DB Cargo, la plus grande entreprise de fret ferroviaire en Europe, a annoncé le 19 février 2026 son plan de redressement de l'entreprise. Il est notamment question de supprimer 6 200 des 14 000 postes en Allemagne d'ici 2030 au plus tard et d'atteindre 1 Md€ d'économies à cette échéance. La filiale du groupe Deutsche Bahn prévoit aussi de concentrer son activité sur d'autres pays européens et de réorganiser le transport par wagons isolés. L'objectif du PDG est de chercher à créer dès cette année un excédent pour l'entreprise qui n'a pas connu de bénéfice depuis 2011. L'enjeu est grand car la Commission européenne a interdit, dans le cadre d'une procédure de concurrence, toute nouvelle compensation illicite des pertes par le groupe DB, qui a longtemps subventionné sa division fret à hauteur de plusieurs milliards d'euros. D'ici fin 2026, le transporteur ferroviaire de marchandises doit donc impérativement renouer avec les bénéfices, sous peine de devoir rembourser 1,9 Md€, ce qui signerait la faillite de l'entreprise. Pour B. Osburg, il est déjà positif qu'un concept d'avenir pour DB Cargo soit encore possible jusqu'en 2030.

Entreprises & International

1. A l'occasion de la Conférence de sécurité de Munich, le chancelier Merz annonce un renforcement du contrôle des dépenses militaires

A l'occasion de la Conférence de Munich sur la sécurité, le chancelier allemand a souhaité renforcer le contrôle des dépenses militaires afin d'éviter que le budget de défense de 500 à 550 milliards d'euros (2026-2029, incluant l'aide à l'Ukraine) ne bénéficie principalement aux grands groupes comme Rheinmetall, au détriment des start-up spécialisées dans les drones, l'IA ou les technologies quantiques. En jeu, assurer davantage de transparence dans l'allocation du budget, assurer une hausse de la part consacrée à la R&D et une meilleure efficacité économique des dépenses. Depuis 2022, l'Allemagne est devenue le quatrième plus grand dépensier mondial en matière de défense et a privilégié des équipements conventionnels rapidement disponibles (F-35 américains, système Arrow 3 israélien, hélicoptères Chinook, chars, munitions). Des récentes critiques estimaient que plus de 95 % des dépenses récentes relevaient d'achats traditionnels et alertaient sur le risque d'inflation des coûts et d'un soutien insuffisant à l'innovation.

2. Amélioration du climat des affaires en février malgré un contexte d'incertitudes géopolitiques

L'indice ifo a atteint un score de 88,6 en février 2026 (contre 87,6 en janvier 2026), reflétant une meilleure satisfaction des entreprises sur leur situation

actuelle. L'économie montre des signes de reprise, notamment dans l'industrie manufacturière (hausse des évaluations actuelles) et les services (hausse des attentes). La logistique s'est fortement améliorée, tandis que le commerce a légèrement reculé (sauf perspectives légèrement haussières). Le commerce de gros a progressé, mais celui de détail a chuté. La construction s'améliore, avec des attentes et évaluations actuelles positives, malgré une reprise lente des commandes. Pour mémoire, le climat des affaires s'était détérioré fin 2025 : l'indice ifo était de 87,6 points en décembre 2025, en baisse à novembre 2025 (88,0 points). Les entreprises étaient ainsi davantage pessimistes quant au premier semestre 2026.

3. L'Allemagne et le Canada renforcent leur partenariat dans l'industrie automobile

L'Allemagne et le Canada ont renforcé leur partenariat dans l'industrie automobile et la mobilité via une déclaration d'intention signée le 23 février 2026. Les deux pays visent à sécuriser les chaînes d'approvisionnement, promouvoir les véhicules à émissions nulles et faibles, et développer les technologies de batteries et d'hydrogène. Les ministres K. Reiche et M. Joly ont souligné l'importance stratégique de cette coopération pour la croissance, la souveraineté technologique et la résilience économique. Un « Groupe de coopération automobile et mobilité » devrait être créé pour intensifier les échanges entre entreprises, chercheurs et associations.

4. Un soutien sectoriel prudent à la préférence européenne

Les réactions à la tribune de Stéphane Séjourné révèlent des divisions en Allemagne sur le « Buy European ». Le soutien est réel mais concentré, notamment dans l'acier et la métallurgie (Thyssenkrupp Steel Europe, Salzgitter, Dillinger, Saerstahl), ainsi que dans certains secteurs liés à la transition énergétique et des PME industrielles. En revanche, les grandes fédérations (BDI, VDA, VDMA, VCI) et les grands groupes de l'automobile (Volkswagen, BMW, Mercedes-Benz), de la chimie (BASF, Merck) et des machines-outils ne se sont pas associés à l'initiative. Le BDI insiste sur la compétitivité, la baisse de la bureaucratie et la limitation des exigences de contenu local aux secteurs critiques, de façon temporaire. Au ministère des Finances, Armin Steinbach (SPD) défend un « Buy European à condition d'une application pragmatique et compatible avec le libre-échange ». La ministre de l'Économie Katherina Reiche (CDU) s'oppose quant à elle à une extension jugée protectionniste, plaide pour un « Made with Europe », refuse les quotas et demande une analyse des coûts.

5. Déplacement du Chancelier F. Merz en Chine

Le Chancelier a effectué sa première visite en Chine les 25 et 26 février. Il était accompagné d'une délégation de plus d'une trentaine de représentants d'entreprises, parmi lesquels figuraient les trois constructeurs automobiles allemands (BMW, Volkswagen et Mercedes), ainsi que DHL, Siemens, Bayer et Airbus. Le premier jour, il s'est rendu à Pékin pour une série de rendez-vous politiques. Il a notamment évoqué les pro-

blèmes d'accès au marché, les surcapacités, et a proposé un traitement des matières premières fondé sur des considérations économiques et une réévaluation modérée de la monnaie chinoise. Le lendemain, il s'est rendu à Hangzhou où il a visité trois entreprises (Mercedes-Benz, Unitree et Siemens Energy). Plusieurs déclarations d'intention et accords ont ensuite été signés, comme par exemple l'accord portant sur la livraison de 120 avions supplémentaires entre Airbus et la CAS. Le chancelier a demandé à la ministre fédérale de l'Economie et de l'Energie, Katherina Reiche, de se rendre prochainement en Chine.

6. Réactions allemandes à la décision de la Cour suprême des Etats-Unis sur les droits de douane additionnels et à l'annonce de D. Trump de les augmenter à 15%

Le vice-Chancelier et ministre des Finances, Lars Klingbeil a rappelé les incertitudes liées à la politique douanière de Donald Trump. Selon lui, l'Europe doit rester ferme : « nous [...] concluons des accords de libre-échange, protégeons notre industrie et renforçons l'indépendance et la souveraineté de l'Europe ». De leur côté, les fédérations ont réagi avec prudence. Le BDI a salué la décision de la Cour suprême américaine, mais a appelé l'UE à clarifier les droits de douane avec Washington pour éviter de nouvelles incertitudes. La VDA a mis en garde contre le fait qu'une suspension de l'accord commercial UE-USA par le Parlement européen pourrait pousser les États-Unis à le dénoncer – une mesure qui pourrait avoir des conséquences graves pour l'économie allemande. Elle a toutefois précisé que la décision de la Cour ne concernait pas le secteur automobile.

Enfin, le VDMA et le VCI ont salué la décision de la Cour, soulignant toutefois que l'incertitude persistait et de nouveaux droits de douane pourraient être imposés à tout moment.

7. Déplacement du Chancelier Friedrich Merz aux Etats-Unis

Le Chancelier s'est rendu aux Etats-Unis le 3 mars pour discuter avec le président américain des enjeux bilatéraux, économiques et de sécurité, notamment la situation au Proche-Orient et l'agression russe en Ukraine. Les relations commerciales ont pu être brièvement évoquées. Le chancelier a réaffirmé la nécessité d'un accord commercial équitable et durable avec les Etats-Unis, précisant qu'un accord plus désavantageux que celui négocié en août 2025 n'était pas « envisageable pour l'Union européenne ». Il a également souligné que les Européens avaient atteint la limite de ce qu'ils étaient prêts à accepter en termes de droits de douane disproportionnés. Enfin, il a indiqué avoir soutenu la signature et l'application de l'accord signé en août « le plus rapidement possible ».

8. L'Allemagne gagne en attractivité pour les études cliniques menées par l'industrie

L'attractivité de l'Allemagne pour les études cliniques menées par l'industrie s'est renforcée depuis juillet 2025 et devrait continuer à progresser au cours des douze prochains mois, selon le dernier « [Baromètre des études cliniques](#) », conduit par les fédérations du secteur. Ces dernières attribuent notamment l'amélioration aux effets de la loi sur la recherche médicale de septembre 2024, qui visait à accélérer et simplifier les procédures d'autorisation des essais

cliniques. Toutefois, selon les fédérations, le manque de personnel qualifié et l'absence d'outils numériques adaptés freinent encore le développement des études cliniques. Elles recommandent donc de renforcer la lutte contre la pénurie de compétences, de simplifier davantage les procédures, d'accroître la visibilité des études auprès du public, de développer la numérisation et de soutenir davantage la recherche afin de renforcer l'innovation et la compétitivité du secteur clinique allemand.

9. La pénurie de main d'œuvre en Allemagne recule en janvier

La part des entreprises confrontées à des difficultés de recrutement recule sensiblement, selon une [enquête](#) de l'institut ifo. En janvier 2026, 22,7 % des entreprises déclaraient manquer de main-d'œuvre qualifiée, contre 25,8 % en octobre 2025, soit le taux le plus bas enregistré depuis cinq ans. Selon l'institut, ce recul s'explique par la faiblesse de la conjoncture économique, mais aussi par les mutations technologiques, notamment le développement de l'intelligence artificielle.

Numérique & Innovation

1. Renforcement de la coopération germano-indienne sur l'IA lors du Sommet de New Delhi

Le Ministre fédéral pour le Numérique et la Modernisation de l'Etat, Karsten Wildberger, s'est rendu au Sommet pour l'Impact de l'IA à New Delhi les 19 et 20 février. En marge du sommet, l'Allemagne et l'Inde ont officialisé un pacte sur l'IA, initiative phare de leur

partenariat numérique qui avait été négocié par le Chancelier Merz lors de son déplacement en Inde en janvier. Ce texte vise à faciliter les échanges entre les talents indiens en logiciels et IA et les entreprises allemandes, notamment les PME et les start-ups spécialisées dans l'Industrie 4.0. « Les compétences indiennes en matière de logiciels et d'IA rencontrent l'expertise allemande en innovation industrielle » a déclaré le Ministre Wildberger. Une délégation allemande a accompagné le ministre et a participé à l'AI Impact Summit Expo. Les médias soulignent tout de même que l'Allemagne n'a pas occupé de position de premier plan lors du Sommet, contrairement à la France en raison de la participation du Président Macron.

2. La CDU en faveur d'une interdiction des réseaux sociaux pour les jeunes

Lors du congrès fédéral de la CDU à Stuttgart, le parti a adopté une résolution en faveur d'une interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 14 ans. La résolution prévoit d'obliger les plateformes à mettre en place un système de vérification d'âge « efficace et techniquement fiable », sous peine d'amendes substantielles. Le SPD soutient l'initiative et appelle à agir rapidement, en proposant une limite d'âge graduelle (14 et 16 ans) et des mécanismes de protection efficaces. Cette résolution intervient alors que le gouvernement fédéral a mis en place une commission dédiée à la protection des enfants et des jeunes dans le monde numérique qui devrait rendre ses conclusions d'ici le mois de juin.

3. Inauguration du « Industrial AI Cloud » de Deutsche Telekom à Munich

Deutsche Telekom a inauguré à Munich un centre de données dédié à l'intelligence artificielle « Industrial AI Cloud », en présence du Ministre fédéral Klingbeil et du Ministre Président de la Bavière Söder. L'investissement s'élève à 1Md€ et comprend 10 000 processeurs graphiques fournis par Nvidia. Le site, situé dans un ancien centre de données rénové, utilise l'eau froide de l'Eisbach pour le refroidissement ; la chaleur produite devrait alimenter le réseau de chauffage urbain. L'emplacement de Munich a été choisi pour sa proximité avec de grands clients industriels comme Airbus, BMW ou Siemens, qui ont besoin de faibles latences. Face aux géants américains, Deutsche Telekom mise sur des centres hautement sécurisés et sur la « souveraineté des données », garantissant un stockage en Allemagne, hors du champ du Cloud Act américain.

4. Actualisation de la stratégie nationale de santé numérique

Le 11 février, la ministre fédérale de la Santé, N. Warken (CDU), a présenté l'[actualisation](#) de la stratégie nationale de santé numérique de mars 2023. Celle-ci vise une intégration accrue des innovations numériques dans la prise en charge, une production et une utilisation systématiques de données de santé de haute qualité ainsi qu'un pilotage renforcé des parcours de soins au moyen d'outils numériques. Le développement du dossier médical partagé constitue un axe central, avec l'objectif d'en faire un point d'accès simplifié au système de santé pour l'ensemble des assurés. La stratégie prévoit également un recours accru à l'intelligence artificielle, notamment pour la documentation et l'amélioration de la qualité des soins, le renforcement du centre de données de recherche en santé et son articulation avec l'espace européen des données de santé, ainsi que la modernisation de l'infrastructure télématique, réseau numérique sécurisé du système de santé allemand. Un projet de loi dédié est annoncé pour 2026.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Jérôme BROUILLET

Rédactrices : Adèle BESSOULE, Marin DUCLOS, Clara FUMEX, Stéphanie JALLET, Rawnak MHIA, Mathilde FLAMANT, Thomas GOIJAT-GOUTTEQUILLET, Manuela SACCOMANO, Corinna VOLKER

Relecteurs : Bertrand LE TALLEC, FREDERIC MARCHAL

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr